

Présents

Jean-Charles Hock
Laurence Rassel
Marie-Laure Mouffe
Dimitri Jamsin

Pascal Antoine
René Longenga
Frédéric Ruymen
Stéphane Degueldre
Sébastien du PMS

Jean-Marie De Kuijper

Aurélie Arpigny

Excusées

Danielle Leenaerts
Laurence Michaux
Camille Fraidpont
Aurore Maes

Rapport de la réunion de CPPT du 2 septembre 2020.

1. Port du masque

Le port du masque est obligatoire en toutes circonstances.

Les masques en tissu reçus de la FWB n'ont pas encore été redistribués sur les différents sites.

Jean-Marie Dekuijper indique qu'il en reste 880. Ce qui apparaît comme étant assez peu au vu des caisses reçues fin de l'année passée, une vérification des caisses reçues sera effectuée.

Les masques en tissu devront être distribués sur demande aux membres du personnel dans la limite des stocks disponibles. Il n'est pas prévu de nouvelle fourniture de la part de la FWB. Chaque citoyen a eu droit à un masque en tissu du fédéral (à retirer en pharmacie).

Frédéric Ruymen informe les membres du CPPT que l'agrégation a donné comme consigne de donner cours sans être masqué. Aucune circulaire, ni aucune disposition légale ne permette de donner cours dans cette circonstance. L'agrégation étant dépendante de l'erg et de l'esa, les règles covid mise en place par ces instituts et validées au CPPT devraient être de mise.

Information provenant du groupe des conseiller en prévention du Segec : pour les hygiénistes, aucune distance n'est "validée" scientifiquement pour dire par ex: à une distance de 3 m ou de 4 m plus de problème. Dans l'enseignement supérieur le masque est obligatoire pour le prof et certain auditoire offre une distance conséquente entre l'enseignant et les étudiants. --> port du masque lorsque le prof parle à voix haute.

Extrait de la législation imposant le port du masque (au niveau fédéral) : Lorsque le port d'un masque ou de toute autre alternative en tissu n'est pas possible pour des raisons médicales, un écran facial peut être utilisé.

2. Produits

Jean-Marie De Kuijper indique que 24x 5l + 2x 1l ont été livrés vendredi passé. Les vaporisateurs sont en commandes. Les équipements présents sont assez nombreux pour l'utilisation de la rentrée de ce jeudi 3 septembre mais pas pour la rentrée du 4 septembre. Si à 14h la livraison n'a pas été déposée, Jean-Marie De Kuijper se chargera d'aller chercher les éléments manquants pour que la rentrée se fasse dans les conditions requises et prescrites par le CPPT (conformément aux circulaires). Aurélie Arpigny insiste pour que l'étiquetage sur les flacons soit réaliser correctement.

Jean-Marie De Kuijper a été demander au personnel de nettoyage d'équiper chaque local de savon et papier ou de Gel hydro alcoolique.

3. Sens de circulation

Le marquage est complet pour le secondaire à la rue d'Irlande.

Le marquage est en cours à l'esa.

Le marquage sera effectué la semaine prochaine à l'erg.

4. Cafétaria

Aurélie Arpigny demande que les conditions de reprise et les mesures par rapport au Covid de la cafétaria de l'esa lui soient transmises.

5. Aoch

Aurélie Arpigny propose que les professeurs qui ont des questions quant à l'organisation spécifique de cours avec du matériel partagé lui reviennent avec leurs questions. Des protocoles particuliers devraient être mis en place pour ces activités spécifiques.

6. Auditoires

Une réunion est prévue ce 10 septembre à 13h pour une utilisation coordonnée et partagée des auditoires. Jean-Charles Hock explique les grands principes d'utilisations des auditoires 3 et 4 en particulier (éviter les croisement de flux ...)

7. Ventilation

Vérification systématique sera faite concernant l'entretien et l'usage des différentes ventilations mécaniques sur les différents sites. Aurélie Arpigny et Jean-Marie De Kuijper analyseront la situation demain après-midi.

8. Aération des locaux

Qu'en sera-t-il lorsque le temps sera plus froid ?

9. Salle des professeurs secondaire

La petite cuisine a été prise d'assaut par de nombreux professeurs aujourd'hui AG, sans masque.

La concentration d'autant de personnes sans masque dans un si petit espace ne peut pas faire partie de l'utilisation de celle-ci dans les mesures Covid.

Marie-Laure Mouffe va indiquer sur une affiche le nombre maximal de personnes autorisées à être en même temps dans ce local. Dimitri Jamsin et Marie-Laure Mouffe ont fait un appel à de la responsabilité personnelle de chacun et à l'exemplarité de l'attitude des profs au sein de l'établissement.

Pascal Antoine demande que les ordinateurs partagés en salle des profs soit équipés pour l'être. Aurélie Arpigny propose que les claviers soient cellophanés et que de l'éthanol à 70% soit disponible pour désinfecter entre chaque utilisateur sans abimer le matériel.

10. Branchement électrique

Un accord formel est donné pour l'utilisation des prises dans les locaux d'infographie.

11. Réfectoire

Le réfectoire des ouvriers est trop petit pour leur permettre d'avoir une distance physique suffisante pour manger. Après discussion, il est décidé que les ouvriers utiliseront le réfectoire de 11h30 à 12h. Les élèves du secondaire arriveront dans la foulée (les cours de la matinée étant terminés à 11h50).

12. Plexi

Jean-Marie De Kuijper indique qu'il reste 10 plexis (et que 15 sont en commande pour l'esa).

13. Nettoyage

Information : les poubelles sont plus efficaces si elles ont un couvercle, mais sont autorisées si elles possèdent un sac poubelle qui est vidé quotidiennement. (Pour rappel : le personnel ouvrier doit travailler avec des gants)

Une société externe de nettoyage a été engagée pour le nettoyage du bâtiment du secondaire jusqu'en décembre. L'équipe en interne sera répartie sur les différents sites.

- Forum : Halil, Fatma
- Erg : Memeth, Omer, Ismaël
- Esa : Fikret, Erol, El Mostapha, Memeth

Jean-Marie De Kuijper indique que les mesures mises en place en mai restent d'application à cette reprise de septembre.

14. Procédure Cas Covid

Aurélie Arpigny transmettra la procédure mise en place par l'ONE pour l'enseignement obligatoire.

Il reste un flou concernant le retour des élèves de zone rouge. Aurélie Arpigny prendra contact avec Aurore Maes du PSE.

15. PMS

L'utilisation du local habituel se fera dans le respect des mesures imposées par la crise. Ce local devra être équipé de savon ou de gel hydroalcoolique et d'éthanol 70%. Les occupants du local veilleront à nettoyer le plan de travail et les chaises à leur arrivée et de ventiler correctement le local.

16. Personnes extérieures

La circulaire pour le secondaire est très claire sur le sujet. Pas de personne externe à l'école.

Concernant le supérieur, les membres du CPPT se prononcent unanimement favorables à ce que les modèles de pose, étant des employés des instituts Saint Luc, puissent avoir accès aux différents bâtiments dans le respect des mesures Covid convenues.

Il n'y a pas de mesures particulières décrites concernant les intervenants extérieurs dans les circulaires pour le supérieur.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 29 septembre 2020 à 14h (en présentiel ou en virtuel à convenir)